

## ALSH HIVER 2021 - PROTOCOLE D'ACCUEIL

### Préambule.

Les parents jouent un rôle essentiel. Aussi, nous vous remercions :

- De prendre la température de votre enfant avant son départ pour sa journée d'accueil (la température ne doit pas dépasser 38°C),
- De ne pas mettre votre enfant à l'accueil en cas de fièvre (38° ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID 19 chez l'enfant ou dans sa famille.
- De même les enfants ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas prendre part à l'accueil.
- D'informer le Service Enfance en cas de suspicion de COVID ou de test COVID positif au sein du foyer (en précisant s'il s'agit de l'enfant fréquentant l'accueil).
- D'expliquer les gestes barrières à votre enfant, de lui donner des mouchoirs en papier et des masques en quantité suffisante (environ 1 masque par créneau de 4 heures).
- De rester joignables dans la journée au cas où votre enfant présenterait des symptômes.
- Et dans ce cas, de venir le chercher au plus vite.

### Lieu d'accueil et horaires d'ouverture :

Les enfants sont accueillis au Domaine de Pépinville, de 8h30 à 17h30.

**A noter : faute d'effectif suffisant et en accord avec les familles concernées, l'accueil a été annulé le mercredi 24 février 2021.**

### Inscriptions possibles :

A la journée complète.

A la semaine en journée complète.

A la semaine les après-midis.

Accueil échelonné de 8h30 à 9h30.

Départ échelonné de 17h à 17h30.

Les enfants sont pris en charge pour l'après-midi entière ou la journée entière selon inscription.

A titre exceptionnel, les enfants peuvent être récupérés avant l'heure dans les deux cas suivants :

- Enfant malade en cours de journée,
- Évènement familial important et imprévu nécessitant le retrait de l'enfant de l'accueil.

### **Toute sortie de l'enfant est définitive.**

Les usagers sont tenus au respect des horaires. Aucun enfant ne sera pris en charge avant 8h30.

De même, en cas de retards répétés, il sera demandé aux familles de s'organiser afin que cela ne se reproduise pas.

## **Responsabilités et sécurité :**

Les parents de l'enfant doivent impérativement l'accompagner jusqu'à l'entrée des locaux et le confier à une animatrice.

Si le représentant légal de l'enfant ne peut venir le chercher, il doit au préalable signer une décharge de responsabilité permettant aux animatrices de le confier à une personne dûment désignée.

Le Service Enfance décline toute responsabilité en cas de problème survenant avant son ouverture et après sa fermeture.

## **Modalités d'accueil :**

Des modalités d'accueil spécifiques sont mises en place, afin de garantir le respect des précautions sanitaires qui est exigé par les autorités.

Le protocole sanitaire est élaboré selon 5 principes :

- Le maintien de la distanciation physique lorsqu'elle est matériellement possible.
- L'application des gestes barrières
- La limitation du brassage des groupes d'enfants
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- La formation, l'information et la communication.

## Protocole d'accueil

### ○ **Port du masque.**

Le port du masque « de catégorie 1 » est obligatoire pour les encadrants et pour toute personne prenant part à l'accueil des enfants tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.

Le port du masque « de catégorie 1 » est obligatoire pour les enfants de 6 ans et plus dans les espaces clos et dans les espaces extérieurs.

**Il appartient aux parents de fournir les masques à leurs enfants.**

Pour les enfants inscrits à la journée complète, le changement de masque se fera après le repas.

Aussi, merci de prévoir 2 sacs de congélation (pochettes ou autres ...)

Un sac vide avec la mention « SALE » dans lequel les enfants rangeront le masque utilisé le matin.

Un sac avec la mention « PROPRE » contenant un masque de rechange que les enfants mettront à la fin du repas.

### ○ **Gel hydroalcoolique et aération**

→ Le savon, le gel hydroalcoolique et les produits nécessaires à la désinfection sont disponibles dans chacune des salles.

→ Pendant l'accueil, les locaux sont régulièrement aérés.

→ Chaque lieu est nettoyé après chaque journée d'accueil.

→ Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les enfants et les personnels dans les salles et autres espaces communs est réalisé plusieurs fois par jour.

### ○ **Le lavage des mains**

Les enfants devront se laver les mains :

→ À l'arrivée,

→ Avant et après le repas,

→ Avant et après le goûter,

→ Avant et après les temps, libres,

→ Après être passés aux toilettes,

→ Après s'être mouchés, avoir toussé ou éternué,

→ Le soir avant de rentrer chez soi.

En fonction des contraintes d'organisation, certains lavages des mains pourront être remplacés par une désinfection au gel hydroalcoolique.

### ○ **Répartition des enfants dans les groupes.**

Deux groupes seront constitués :

→ Les 3-5 ans (= les maternelles).

→ Les 6-11 ans (= les primaires).

- **Les règles de distanciation physique**

Distanciation = 2 m entre les enfants lorsqu'ils sont de face ou côte à côte.

Pour les moins de 6 ans, la distanciation physique sera maintenue entre les enfants de groupes différents. En revanche, elle ne sera pas appliquée pour les enfants d'un même groupe que ce soit dans les espaces clos (salles d'activités, couloir, réfectoire, etc.) ou dans les espaces extérieurs.

Pour les plus de 6 ans, le principe est la distanciation physique d'au moins 2 mètres dans les espaces clos, lorsqu'elle est matériellement possible.

Par contre, elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre enfants d'un même groupe y compris pour les activités physiques et sportives.

Lorsqu'elle ne sera matériellement pas possible, alors l'espace sera organisé pour maintenir la plus grande distance possible entre les enfants.

**Dans tous les cas, la distanciation physique sera maintenue entre les enfants de groupes différents.**

Des sensibilisations aux gestes barrières, à la distanciation et au lavage des mains seront programmées par les animatrices, et feront l'objet d'un affichage dans les locaux.

Les animatrices rappelleront régulièrement les règles de base aux enfants : lavage des mains, circulation, déplacement, règles d'utilisation des jeux et du matériel ...

- **Aménagement des locaux.**

Chaque groupe d'enfants sera accueilli dans une salle d'activité qui lui est dédiée pour toute la journée.

Par contre, pour le repas ainsi que la collation du matin et le goûter, primaires et maternelles seront accueillis dans le même espace.

Dans la « salle verte » du château pour la collation et le goûter.

Dans la « Chapelle » pour le repas.

Aussi, pour éviter le brassage entre groupes d'enfants différents, dans ces salles seront aménagés des espaces dédiés à chaque groupe accueilli distants l'un de l'autre.

Pour les moins de 6 ans, la distanciation n'étant pas requise entre enfants d'un même groupe, les enfants seront installés ensemble à des tables collectives.

A chaque fois que possible, nous veillerons toutefois à ce qu'ils ne soient pas plus de 4 par table.

Pour les plus de 6 ans, dans les espaces clos, le principe étant la distanciation au sein d'un même groupe, les enfants seront installés à des tables collectives, mais ils ne seront pas plus de 2 par table.

Les animatrices ne mangeront pas à table avec les enfants, pour respecter la distanciation requise entre adultes et enfants.

- **Utilisation des espaces extérieurs.**

L'espace extérieur disponible au Domaine de Pépinville étant vaste, une zone de jeux différente sera attribuée à chaque groupe si bien que les enfants pourront jouer dehors à tout moment de la journée, sans remettre en cause le principe de non brassage des enfants de groupes différents.

- **Passages aux sanitaires.**

Concernant les passages aux sanitaires, pour éviter les contacts entre enfants de groupes différents, les enfants se rendront aux toilettes par groupe.

Pour les plus de 6 ans, dans les espaces clos, le principe étant la distanciation au sein d'un même groupe, l'animatrice veillera à maintenir la plus grande distance possible entre les enfants durant le déplacement et ils passeront aux toilettes un par un.

Pour cela, une zone d'attente sera matérialisée. Des marquages au sol permettront aux enfants de visualiser la distance minimale à respecter.

Pour le château, le couloir étant trop étroit, la zone d'attente se situera dans la salle qui fait face aux sanitaires.

Les sanitaires seront désinfectés après le passage de chaque groupe.

Pour l'accueil du matin, nous n'avons pas souhaité imposer d'horaires d'arrivée aux enfants. De fait le passage aux sanitaires ne pourra pas se faire par groupe à ce moment de la journée.

Les enfants arrivant de façon échelonnée, ils passeront donc aux sanitaires un par un.

L'animatrice accueillera l'enfant à l'entrée du bâtiment.

Avant de le conduire dans la salle d'accueil, passage aux sanitaires pour un lavage des mains.

De fait, sur le temps d'accueil du matin, les sanitaires seront désinfectés après le passage de chaque enfant.

En fonction des contraintes d'organisation, certains lavages des mains pourront être remplacés par une désinfection au gel hydroalcoolique.

- **Circulation/déplacements et vestiaires**

La **circulation** dans les couloirs est réglementée.

Pour une bonne organisation et pour éviter le brassage d'enfants de groupes différents dans les couloirs, les déplacements seront échelonnés sur certains temps de la journée, et le reste du temps ils seront concertés en temps réel.

Pour les plus de 6 ans, dans les espaces clos, le principe étant la distanciation au sein d'un même groupe, l'animatrice veillera à maintenir la plus grande distance possible entre les enfants durant les déplacements.

Des **vestiaires** seront ouverts mais gérés par les animatrices.

Chaque groupe aura un espace vestiaire qui lui est spécifiquement dédié dans lequel seul un crochet sur 3 sera utilisé.

Et un espace pour chaque groupe sera également aménagé dans la salle d'activité afin que les enfants y déposent leurs sacs, gourdes ...

- **Entrée - Sorties.**

Il est strictement interdit de pénétrer dans le Domaine en voiture.

Un parking est réservé à l'entrée du site (aux abords du terrain de foot).

Les enfants doivent être accompagnés à pieds jusqu'au « Château » (lieu d'accueil).

**Entrées et sorties** se font par la porte principale du château.

Pour signaler votre présence, merci de sonner.

Si au moment de déposer ou de récupérer votre enfant, d'autres parents sont présents en même temps que vous, nous vous remercions de respecter la distanciation requise.

**Le matin, les enfants sont accueillis de 8h30 à 9h30.**

La directrice ou une animatrice accueille parents et enfants les uns après les autres.

Les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans le château.

Les enfants rentrent quant à eux un par un à intervalles réguliers.

Ils sont d'abord accompagnés aux sanitaires pour un lavage des mains puis jusque dans la salle d'activité.

**Les enfants sont à récupérer à partir de 17h, jusque 17h30 maximum.**

Une fois que l'animatrice ou la directrice vous aura identifié via le visiophone, elle préparera votre enfant et vous le remettra à l'entrée du bâtiment.

- **Sieste**

- Couchettes nominatives dédiées (une par enfant, la même durant toute la semaine),

- Couchettes désinfectées en fin de journée,

- Draps et couvertures lavés systématiquement en fin de semaine,

- Couchettes placées à plus d'un mètre de distance.

- Les doudous sont mis dans un sac à doudou au nom de l'enfant et fourni par la famille.

- **Les repas**

Restauration chaude. Repas livrés par Orne restauration.

Le repas se déroulera à la « Chapelle » dans laquelle seront aménagés des espaces dédiés à chaque groupe accueilli.

L'installation des tables pour le déjeuner permettra en outre de respecter la distance requise.

Les enfants seront servis à table par les animatrices et/ou les agents de service.

**Attention :**

Les vendredi 26 février, mercredi 3 mars et vendredi 5 mars, faute d'effectif suffisant, la restauration classique (repas livrés par Orne Restauration) a été remplacée par une restauration type « panier repas ».

Un repas « type pique-nique » est donc à fournir par la famille.

Celui-ci ne pourra être ni réchauffé, ni réfrigéré.

Si besoin, il appartiendra donc aux familles de le placer dans un sac isotherme voire de l'équiper d'un pain de glace.

Pour ces journées uniquement, le temps de repas se déroulera dans la salle verte du château qui sera aménagée de sorte à respecter le non brassage d'enfants de groupes différents et la distanciation requise.

- **Collation du matin et goûter.**

Une gourde ou bouteille nominative est à fournir par la famille permettant à chaque enfant d'être autonome pour boire.

En cas de besoin, elle sera remplie par les animateurs au cours de la journée.

Goûters et collations seront fournis par la Commune.

- **Des protocoles de nettoyage et de désinfection**

Des protocoles de nettoyage et de désinfection ont été mis en place et seront strictement respectés.

Les produits utilisés sont virucides et conformes aux normes.

Les locaux seront nettoyés avant et après chaque journée d'accueil.

Et les points de contact (poignées, interrupteurs, poubelles, tables, chaises ...) plusieurs fois par jour.

Les animateurs désinfecteront tout le matériel en fin de journée avant rangement.

Lors des passages aux sanitaires, lavabos, wc, distributeurs papier et savon seront désinfectés après le passage de chaque groupe d'enfants.

- **Procédure de gestion d'un cas suspect.**

Une salle d'isolement a été prévue.

Cf. procédure détaillée ci-après.

# PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT

## 1- En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un enfant :

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

### Conduite à tenir :

- Isolement immédiat de l'enfant avec un masque à l'infirmierie ou dans une pièce dédiée permettant la surveillance de l'enfant dans l'attente de son retour au domicile ou de sa prise en charge médicale.  
Respect impératif des mesures barrière.  
En cas de doute, contacter un personnel de santé.
- Prise de la température avec un thermomètre sans contact.
- Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'enfant en respectant les mesures barrières.
- Rappel par les responsables de l'accueil de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet.
- Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.
- Nettoyage dans le cadre du protocole habituel par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.
- Poursuite stricte des mesures barrières.

### En cas de test positif :

- La collectivité de rattachement et la **Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)** en sont informées par le responsable de l'accueil.  
La DDCS définit en lien avec les autorités sanitaires les modalités de dépistage des autres enfants et personnels. Des dépistages pourront être organisés au sein de l'accueil selon les modalités définies par les autorités sanitaires.
- Une information est aussi faite auprès de l'établissement scolaire fréquenté par l'enfant.
- La famille est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par un médecin ou un membre de l'équipe mobile locale COVID-19 pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée étant donné le contexte.
- Information des personnels et des parents des enfants ayant pu entrer en contact avec l'enfant malade.

## 2- En cas de survenue de symptômes évocateurs chez un adulte :

### Conduite à tenir :

- Isolement de l'adulte avec un masque dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des mesures barrières.
- Rappel par les responsables de l'accueil de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décide si un test de dépistage est nécessaire et donne un avis sur la reprise du travail.
- Nettoyage minutieux et désinfection par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.
- Poursuite stricte des mesures barrières.

### En cas de test positif :

- La collectivité de rattachement et la **Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)** en sont informées par le responsable de l'accueil.



La DDCS définit en lien avec les autorités sanitaires les modalités de dépistage des enfants et des personnels. Des dépistages pourront être organisés au sein de l'accueil selon les modalités définies par les autorités sanitaires.

- Information des personnels et des parents des enfants ayant pu rentrer en contact avec l'adulte malade.

### 3- Protocole de nettoyage et de désinfection quotidien des locaux et après survenue d'un cas COVID-19

- Ne pas utiliser un aspirateur pour le nettoyage des sols ;
- Les locaux (sols et surfaces) supportant le nettoyage humide doivent faire l'objet des différentes opérations suivantes :
  - Nettoyer les sols et les surfaces dans les espaces utilisés, les points de contact, les zones fréquemment touchées, à l'aide d'un détergent usuel ;
  - Rincer à l'eau pour évacuer le produit détergent et évacuer la salissure ;
  - Désinfecter avec un produit désinfectant virucide selon la norme EN 14476, ou par défaut avec une solution désinfectante à base d'eau de javel (cf fiche nettoyage désinfection).
  - Selon les recommandations du fabricant du produit désinfectant virucide utilisé, rincer à l'eau si nécessaire. Cette phase de rinçage est obligatoire suite à l'utilisation de la solution désinfectante à base d'eau de javel.
- Tenue du personnel d'entretien adaptée aux dispositions contenues dans la fiche de données de sécurité du produit utilisé.
- Éliminer les équipements de nettoyage à usage unique dans un sac poubelle fermé hermétiquement.

### Je rappelle à mon enfant les gestes barrière

#### PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Portez un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1